

08/02/2024 03:16

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : 8 budgets de la Région à la loupe



Océane Godard pour les lycées, Stéphanie Modde pour la transition écologique, Nathalie Leblanc pour la Culture, Nicolas Soret pour l'économie, Patrick Ayache pour le tourisme, Willy Bourgeois pour les sports, Patrick Molinoz pour le numérique, présentent leurs budgets en interview.

Les 8 élus s'expriment en interview.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

Océane Godard, vice-présidente en charge des lycées





1 – Qu'est-ce qui a présidé à l'élaboration de votre budget ?

La conscience que les décisions qui se prennent aujourd'hui comptent pour les petits Bourguignons-Franc-Comtois qui iront au lycée demain !

Au cœur des lycées, c'est l'avenir de notre région qui se joue, qui s'organise, qui se construit. Mais ce sont aussi les tensions de la société qui peuvent s'y cristalliser, comme celles qui concernent l'énergie, la sécurisation, ou l'égalité... L'énergie, par exemple, est un sujet très complexe et capital. En moyenne, pour l'ensemble des 129 lycées que compte notre région (1 400 bâtiments, soit 2,3 millions de m²), la facture d'énergie représente 57 % des dépenses. D'où notre stratégie pour réduire les consommations : raccordements au chauffage urbain, installations de chaufferies biomasses, rénovation énergétique des bâtiments, accompagnement des lycées pour mieux maîtriser l'énergie... Ce sont plus de 145 millions d'euros par an investis dans les lycées de notre région. Et je veux le dire nettement : chaque euro dépensé l'est pour optimiser les conditions d'enseignement des lycéens, de travail pour les enseignants et les agents.

Notre responsabilité est totale et nous oblige. La Région, ce n'est pas une simple administration de plus... C'est un corps vivant, engagé aux côtés des 2,8 millions de Bourguignons-Francs-Comtois dont près de 100 000 lycéens. Chaque jour, 60 000 élèves mangent dans nos lycées, 15 000 élèves dorment dans nos internats, plus de 345 formations sont proposées dans tous les secteurs, 120 000 jeunes sont transportés gratuitement chaque matin et chaque soir sur les routes et rails de notre région, 6 000 ordinateurs portables sont prêtés aux élèves qui en ont le plus besoin, près d'un million d'euros sont investis pour permettre aux élèves en lycées professionnels d'acquérir leurs premiers équipements (chaussures de sécurité, outils...). Autant dire que la Région est là, solide !

2 – Quelles sont les 5 choses à retenir ?

- Le fonctionnement des lycées (80 M€). La Région est assure le fonctionnement des lycées en leur attribuant chaque année des dotations, qui ont augmenté de +20 % en 4 ans ! Concrètement, cela permet aux lycées d'être chauffés, équipés (tables, chaises, équipements de pointe dans les lycées professionnels ou agricoles...), d'y offrir un hébergement et une restauration de qualité, ainsi que les ressources pédagogiques dont se servent tous les lycéens (manuels scolaires, logiciels, etc.). Et je ne veux pas oublier toutes les actions dites péripédagogiques, que la Région finance pour que les élèves aiguisent leur conscience et conduisent des projets guidés par leur valeurs : voyages scolaires, visites culturelles et scientifiques ou expositions dénonçant les discriminations, initiatives inspirantes pour favoriser la transition écologique, etc. La Région mène une politique volontariste en la matière, afin de lutter contre les inégalités.

- L'ambition pour des lycées professionnels, voie d'excellence et vitrines des métiers et des secteurs économiques structurants pour les territoires. Les lycées professionnels sont au cœur des mutations majeures que connaît la société en général et notre région en particulier. Ils s'intègrent dans un projet politique global pour enrayer la baisse démographique, soutenir le développement des entreprises, des emplois, l'attractivité de notre région, accompagner les transitions de notre agriculture, favoriser les mobilités, développer l'accès au sport et à la culture...

- Je veux le dire haut et fort : on mange bien dans les lycées de Bourgogne-Franche-Comté ! Notre ambition et notre exigence sont fortes puisque l'objectif d'ici 2030 est d'atteindre 75 % de produits bio et locaux dans les assiettes des lycéens. J'ai bien conscience, que dans la période d'inflation, les prix de l'alimentation ont flambé. Chacun d'entre nous le mesure en allant faire ses courses, et c'est pareil pour les restaurants scolaires. Malgré tout, les gestionnaires et les équipes de cuisiniers restent pleinement mobilisés pour assurer au moins un repas végétarien par semaine et produire des menus variés et de qualité pour tous les élèves et la communauté éducative. Sans oublier la dimension

plaisir ! Il faut dire un grand merci aux agents qui participent au bien-être des élèves et des enseignants.

- Le numérique éducatif, vecteur d'égalité des chances, d'inclusion et d'innovation pédagogique. Le parc informatique des lycées s'élève à 40 000 ordinateurs (soit 1 pour 2 élèves), ainsi que 6 000 ordinateurs portables prêtés aux élèves boursiers. À l'heure de l'intelligence artificielle, du métavers, de l'innovation permanente, notre Région est pleinement mobilisée pour que le numérique soit maîtrisé et non subi. C'est capital pour amortir les inégalités, entre les territoires comme entre les élèves.

- Un budget d'investissement de 145 millions d'euros pour projeter nos lycées dans une nouvelle ère : moins énergivores, sécurisés, connectés, accessibles, des lieux hybrides pédagogiquement, où la lutte contre le décrochage et les inégalités est non négociable. Des lycées adossés aux entreprises, aux associations du territoire. Des lycées adaptés à l'évolution des projets de vie dans nos territoires...

3 – Que souhaitez-vous pour l'avenir ?

L'avenir se prépare ici et maintenant pour que les lycées bourguignons-francs-comtois soient inspirants parce qu'innovants et pour qu'ils fassent progresser l'égalité des chances. A ce titre, je demande au gouvernement de faire de notre région un terrain d'expérimentation car nous sommes au bout d'un système de financement que ce soit sur le fonctionnement et l'investissement. Dans un contexte de baisse démographique et de transition énergétique, il est urgent d'imaginer un autre modèle durable et désirable. C'est avec audace et conviction que nous lançons le lycée de demain en Bourgogne-Franche-Comté !

Patrick Ayache, vice-président en charge du tourisme



1 – Qu'est-ce qui a présidé à l'élaboration de votre budget ?

Mon objectif a été de préserver nos priorités politiques (développement économique, solidarités et écologie) dans mes trois délégations (ressources humaines, tourisme et attractivité de la région et promotion des terroirs). Cela se traduit notamment par :

- des RI très incitatifs pour le développement touristique de notre territoire, tout en prenant en compte les enjeux environnementaux,
- des moyens humains et financiers pour conduire notre nouvelle politique d'attractivité résidentielle,
- et un budget RH permettant à nos agents d'exercer leur métier en étant justement rémunérés et en nombre

suffisant, en adéquation avec les missions souhaitées par les élus.

2 – Quelles sont les 5 choses à retenir ?

- Le débloqué progressif de tous les RI du tourisme, prenant en compte l'enjeu environnemental, véritable fil rouge de notre Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs.
- Une priorité soutenue à l'hôtellerie en milieu rural.
- Un accord de partenariat historique avec VNF.
- Des moyens humains en nette augmentation pour l'instruction des dossiers FEADER.
- Le lancement de la campagne de prospection et d'accueil de nouveaux habitants, une expérience unique en France, et que nous lançons cette année avec une quinzaine de territoires partenaires de cette démarche.

3 – Que souhaitez-vous pour l'avenir ?

Un retour de la croissance et la baisse de l'inflation pour mieux développer notre territoire, mieux protéger ses habitants et amplifier nos efforts pour rendre notre région plus attractive et plus solidaire.

Nicolas Soret, vice président en charge de l'économie



1 – Qu'est-ce qui a présidé à l'élaboration de votre budget ?

La politique de développement économique répond à plusieurs enjeux, de souveraineté et d'indépendance, de cohésion sociale et territoriale, mais aussi aux enjeux climatiques. Notre action est guidée par notre schéma de développement économique, dont 2024 sera la deuxième année de déploiement. L'enjeu est double cette année : l'accompagnement de nos grandes filières industrielles, à commencer par l'automobile et le nucléaire, et de nos filières d'avenir, l'hydrogène évidemment, mais aussi les biothérapies. Mais aussi le soutien de tout notre tissu de PME et de TPE.

Tous nos dispositifs ont été pensés pour accompagner nos entreprises à la fois dans leur développement, et dans les transitions écologiques et énergétiques auxquelles elles sont confrontées.

2 – Quelles sont les 5 choses à retenir ?

- En 2024, la Région consacrera plus de 3.5 M€ à l'accompagnement des entreprises par des pôles de compétitivité,

des clusters et des organismes de filières. Il s'agit de poursuivre notre travail de consolidation de nos filières, pour faire émerger les projets, étoffer les chaînes de valeur, identifier les perspectives.

- Le retour d'une politique forte d'aides en faveur de l'économie sociale et solidaire : plus de 9.7 M€ seront consacrés à l'ESS.
- 11,6 ME pour le développement des TPE et des PME : c'est tout ce qui va servir à déployer une palette complète de dispositifs, création, reprise, croissance, investissements immobilier, développement international, innovation, capital-risque, relocalisation, réindustrialisation... La Région a par ailleurs confié 300 millions d'euros à ses partenaires qui permettent chaque année d'agir sur l'immobilier d'entreprises, sur la création d'entreprises (de TPE comme de PME), d'investir directement en haut de bilan, d'appuyer l'innovation et la croissance. La région est présente à toutes les étapes de la vie d'une entreprise
- La Région soutient fortement l'innovation. Le programme de plus de 6 ME cette année prévoit le financement de grands projets d'innovation dans les entreprises, notamment en direction de la décarbonation des process industriels, et le déploiement de deux filières émergentes : l'hydrogène avec une nouvelle modalité d'appui aux écosystèmes territoriaux, et les biothérapies et la bioproduction, filière pour laquelle notre Région dispose d'atouts d'exception.
- La Région renforce les « éco-conditionnalités » de ses aides, économiques en particulier. L'idée est de s'assurer que l'argent public répond bien aux grands enjeux de transition écologique et d'efficacité énergétique des bâtiments en particulier.

3 – Que souhaitez-vous pour l'avenir ?

Notre Région améliore chaque année son classement parmi les territoires qui attirent le plus d'investissements étrangers, est désormais reconnue comme place forte de l'hydrogène en Europe, avec l'accueil de plusieurs gigafactories, accompagne des pépites sur des filières d'avenir, je l'ai dit, comme les biothérapies. Ce qu'il nous faut souhaiter pour notre Région c'est de renforcer, par ces réussites, son attractivité, son appareil de production, sa capacité d'innovation, en faveur des emplois d'aujourd'hui et de demain.

Willy Bourgeois, vice président en charge des sports



1- Qu'est-ce qui a présidé à l'élaboration de votre budget ?

Nous allons vivre une année sportive exceptionnelle, portée par la dynamique des JOP qui fera de la France la vitrine du sport mondial. Nous le verrons au fil des mois, l'engouement des français sera croissant.

La région s'est mobilisée pleinement pour accompagner cet événement international. D'une part, en créant les conditions d'une conférence régionale du sport qui met autour de la table les acteurs institutionnels, le mouvement sportif et le monde économique pour partager des objectifs communs, mieux préparer nos athlètes régionaux et donner un héritage sportif pour tous les clubs de notre territoire.

2- Quelles sont les 5 choses à retenir ?

Ce qui intéressera les acteurs du sport, c'est ce qui se passera sur le terrain. Pour cela, j'ai proposé la création d'un plan d'animation territorial à destination des clubs amateurs pour faire vivre les valeurs du sport et encourager toute initiative visant l'accueil de nouveaux publics dans les clubs. En complément, la région renforce son partenariat avec plus de 60 ligues régionales au service des clubs, dans toutes les disciplines, pour apporter des aides à l'emploi associatif, à l'acquisition de minibus pour les déplacements, favoriser la formation des arbitres et des encadrants, soutien à la féminisation et à l'inclusion des publics handicapés. Ces dispositifs sont très appréciés des acteurs régionaux.

3- Que souhaitez-vous pour l'avenir ?

L'enjeu principal est de sécuriser le tissu associatif. La clef est de mieux valoriser les bénévoles, augmenter le nombre de licences sportives et accompagner la transition écologique du mouvement sportif.

Stéphanie Modde, vice présidente en charge de la transition énergétique



1 – Qu'est-ce qui a présidé à l'élaboration de votre budget ?

Répondre aux enjeux transversaux de la transition écologique par la poursuite de notre engagement de région à Energie positive ; par l'accompagnement à la restauration de la biodiversité ; accompagner à la gestion de l'eau (quantitative et qualitative) par une politique volontariste sur l'économie circulaire pour répondre aux enjeux de rarefaction des ressources, et de réduire les déchets à la sources

2 – Quelles sont les 5 choses à retenir ?

le programme effilogis est conforté pour aide aux travaux pour les logements sociaux (permet également de répondre à la précarité énergétique) et pour les collectivités »

Accompagner les ENR pour permettre l'émergence de projets dans le territoires, projets travaillés avec les acteurs du territoire et les habitants, c'est pour cela que nous avons un axe spécifique projets citoyens avec le développement de l'auto consommation collective (Photovoltaïque en toiture et ombrière de parkings)

Aide aux gestionnaires des espaces naturels (parc régionaux/reserves régionales/tourbières/ animation des contrats N2000

Protection de la ressource en eau : soutien à l'élaboration des projets territoriaux de gestion de l'eau ; aide aux travaux pour les comités de rivière et les gestionnaires des milieux aquatiques

Aide aux ressourceries ; recycleries

3 – Que souhaitez-vous pour l'avenir ?

Renforcer dans le budget de la région la transversalité nécessaire pour la transition écologique, que chaque politique de la région contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, la restauration de la biodiversité et la nécessaire adaptation au changement climatique

Patrick Molinoz, vice président en charge du numérique



1 – Qu'est-ce qui a présidé à l'élaboration de votre budget ?

Dans un contexte budgétaire tendu, du fait de l'inflation, nous avons réussi à concilier deux impératifs contradictoires : renforcer nos engagements en faveur de la transition numérique tout en garantissant la bonne santé financière de la Région.

Donc ambition et responsabilité ont été les boussoles de notre budget numérique.

2 – Quelles sont les 5 choses à retenir ?

- Le renforcement du soutien aux usages numériques innovants - dans les domaines du tourisme, de la santé ou de l'éducation par exemple - avec la réouverture d'un mécanisme de subvention;
- L'aide aux communes et intercommunalités qui s'engagent dans des projets de « Territoires intelligents et durables » en matière de gestion de la donnée, de services publics, de lutte contre le réchauffement climatique et

d'économie d'énergie... ;

- L'accélération du déploiement de « BFC Connect » (ex R-Cube) qui permet l'accès au très Haut Débit radio dans les zones rurales non encore desservies par la fibre optique et l'amélioration de l'accès à internet dans les lycées.
- L'engagement en faveur de la filière numérique ;
- Le soutien à l'agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle (ARNia) qui est un exemple national de soutien numérique aux communes et intercommunalité en matière de cybersécurité, de numérique responsable et d'intelligence artificielle.

3 – Que souhaitez-vous pour l'avenir ?

Si le rayonnement de la Bourgogne Franche Comté repose traditionnellement sur l'excellence de son agriculture, de sa viticulture, de son industrie (automobile, nucléaire, horlogerie, microtechnique...) ou sur la richesse de son patrimoine notamment, je souhaite que notre Région s'affirme de plus en plus en matière d'innovation et notamment d'innovation numérique.

Réussir le virage de la transition numérique permettra de renforcer notre attractivité, d'attirer des talents, de créer des emplois, d'améliorer les services à la population... les entreprises de la filière numérique peuvent compter sur la Région. Les collectivités locales qui ont des projets numériques peuvent compter sur la Région. Nos lycées, nos universités et laboratoires de recherche peuvent compter sur la Région.

Mon ambition pour l'avenir est que notre Région s'appuie plus fortement sur ses capacités d'innovation pour renforcer ses atouts traditionnels ! c'est un magnifique défi pour une Région très rurale qui a la chance de bénéficier à la fois des atouts de trois pôles urbains majeurs (Dijon, Besançon, Nord Franche Comté) et d'un tissu dynamique de collectivités de taille intermédiaire (Le Creusot-Montceau, Macon, Auxerre, Sens, Lure, Luxeuil, Dôle, Lons...).

Nathalie Leblanc, vice-présidente à la culture et au patrimoine



1. Qu'est-ce qui a présidé à l'élaboration de votre budget ?

La culture est un pilier du vivre ensemble car elle permet le développement de l'imaginaire, de s'ouvrir aux autres, d'ouvrir des perspectives et de gagner en confiance. Elle est inhérente à notre condition humaine. Ma ligne conductrice reste le plan de mandat que j'ai travaillé au plus près des valeurs que nous portons et des besoins du territoire, à savoir promouvoir une culture pour tous, favoriser un accès équitable et durable à la culture sur

l'ensemble du territoire, accompagner les acteurs culturels, structurer la filière patrimoine. Je tiens à travailler en concertation avec les acteurs culturels.

L'élaboration budgétaire a été conduite dans un contexte de grande incertitude, concernant les ressources dévolues aux Régions. Néanmoins, nous restons volontaristes et la culture sera globalement préservée, même si le budget laisse peu de marges de manœuvre.

Ma priorité est de favoriser l'accès à la culture pour toutes et tous, grâce au soutien apporté aux établissements culturels, et de conforter le développement culturel territorial. Nous avons également construit notre budget pour renforcer la valorisation de notre patrimoine.

2. *Quelles sont les cinq choses à retenir ?*

- Un budget en investissements en nette hausse. Le fonds d'aide à la production cinématographique, bénéfique tant en termes économiques que de valorisation de notre région, augmente de 400 000 euros, passant à 2 millions d'euros. Nous allons également signer un contrat de filière avec le Centre national du livre (CNL), qui permettra de financer l'aménagement de librairies, lesquelles sont des relais culturels au plus près des habitants. Nous avons créé un appel à projets permettant de soutenir des projets de restauration patrimoniale prenant en compte la qualité de la démarche engagée, mais aussi les questions de développement durable et de médiation auprès des publics.

- Nous allons poursuivre notre travail sur le développement culturel territorial en soutenant des projets de long terme incluant les publics dans les territoires ruraux ou éloignés de l'offre culturelle. Nous allons par ailleurs poursuivre tous nos dispositifs en faveur des lycéens et apprentis.

- Dans un contexte particulièrement difficile pour le spectacle vivant, nous maintenons et sécurisons notre soutien : compagnies, scènes labellisées.

- La concertation, initiée en 2022, va se poursuivre. Deux rendez-vous sont d'ores et déjà programmés : à Dijon le 15 février, avec la mise en valeur des acteurs du patrimoine – parmi lesquels notre service régional de l'Inventaire, dont deux publications sont attendues cette année –, et le 21 mars à Arbois, pour travailler sur la culture en ruralité.

- Un dernier élément important : la réouverture en avril prochain du château de Châteauneuf, après deux ans de travaux. Propriété de la Région, le château s'est métamorphosé pour mieux accueillir le public et en faire un élément fort d'attractivité de notre territoire.

3. *Que souhaitez-vous pour l'avenir ?*

La Région va continuer à s'engager fortement pour soutenir les acteurs de la culture et du patrimoine. Les soutenir et leur laisser leur liberté de création et d'innovation ! C'est un de nos marqueurs et nous y tenons. Dans un univers de réseaux sociaux et de fake news, d'individualisme, il est impératif de renforcer l'accès à la culture et de soutenir celles et ceux qui les portent : artistes, cinéastes, écrivains, lieux de diffusion, lieux patrimoniaux...

Il nous faut continuer à mailler le territoire en structures ressources capables d'aller au plus près des habitants et de travailler avec eux sur le long terme, de les inclure dans les projets culturels. Cela passe par un soutien aux professionnels et un renforcement des actions de médiation.

La culture se doit enfin d'être inclusive et durable. Inclusive vis-à-vis de tous les habitants, quels que soient leur origine, leur statut social, leur mobilité. Durable, en soutenant des projets culturels qui se déploieront dans le temps et qui auront toujours à cœur la prise en compte en particulier de l'environnement et de l'égalité femmes-hommes. La culture est sans cesse à réinventer. C'est ce qui est passionnant !

Sylvain Mathieu, en charge de la politique de la forêt





1 – Qu'est-ce qui a présidé à l'élaboration de votre budget ?

Ce budget s'inscrit dans un cadre très précis :

- Notre Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2030, que nous avons adopté le 14 décembre 2023 et qui prévoit 3,4M€/an sur les fonds propres de la Région pour cette filière.
- Le FEADER 2023-2027 qui prévoit 1,8M€/an d'investissement
- Priorisation au titre de la transition écologique car il n'y a pas de sujet qui soit plus au cœur de tous les enjeux de transition écologique (captation et stockage de carbone, biodiversité, cycle de l'eau, préservation des sols, énergie renouvelable, matériau de construction isolant et renouvelable, économie circulaire, adaptation aux changements climatiques, etc.),
- Réduction des dépenses de fonctionnement de 8%

2 – Quelles sont les 5 choses à retenir ?

- 1 La Région co-pilote cette politique avec l'Etat.
 - 2 La Région co-finance cette politique avec l'Etat, l'ADEME et l'Union Européenne.
 - 3 La Région co-finance toutes les actions collectives de la filière grâce à 1M€/an de fonctionnement.
 - 4 La Région co-finance les projets individuels (entreprises et propriétaires forestiers) grâce à 3,4M€ d'investissement + 1,8M€/an de FEADER = 5,2 M€
 - 5 Ce budget suffit à satisfaire tous les besoins, grâce à une conférence annuelle de filière qui assure une bonne articulation entre tous les financeurs.
- Et une 6ème chose à retenir ! La forêt et la filière bois bénéficient en réalité de bien plus que ce budget car elles sont soutenues aussi par d'autres politiques de la Région :
- Développement économique, pour toutes les entreprises de l'aval
 - Transition écologique pour la biodiversité, pour le développement du bois énergie et pour le développement du bois comme matériau de construction biosourcé
 - Enseignement supérieur et recherche (notamment via l'ENSAM de Cluny)
 - Lycées, tant pour le contenu (nous avons une dizaine de lycées qui forment aux métiers de la forêt et du bois) que par le contenant (nous essayons de montrer l'exemple dans nos 130 lycées en utilisant au maximum le bois comme matériau de construction et comme énergie renouvelable).
 - Aménagement du territoire

3 – Que souhaitez-vous pour l'avenir ?

Plus de moyens sur l'aide à la construction de bâtiments publics en bois local car c'est un excellent moteur pour le développement de toute la filière et c'est dispositif d'aide qui est plébiscité tant par la filière que par les bénéficiaires ! (1M€/an en plus)

Et si possible une politique d'acquisition de forêts à haute valeur écologique ! Les réflexions sont en cours...

[La majorité de Marie-Guite Dufay dote la Région d'un budget 2024 de 1,9 milliard d'euros](#)

[Jérôme Durain, Gilles Platret, Denis Thuriot, Julien Odoul, Claire Mallard et Muriel Ternant commentent le budget 2024](#)

[L'agriculture, le loup, l'écologie, les cartes grises, les TER au cœur des débats de la session de février du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté](#)

[Marie-Guite Dufay défend une hausse des tarifs de TER pour «pouvoir préserver des politiques publiques qui établissent des filets de sécurité»](#)

[«Une grande partie des revendications des agriculteurs sont légitimes», estime Marie-Guite Dufay](#)

[Marie-Guite Dufay est allée à la rencontre des agriculteurs bio qui manifestaient à Dijon](#)

[Le dossier du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté sur la session de février](#)